RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01378
Numéro SIREN : 529 209 314
Nom ou dénomination : Able Technologies

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2018 sous le numéro de dépôt 1581

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
26 DEC. 2017
D'ANTIBES

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

80 Avenue des Chênes

06800 CAGNES SUR MER

Le Président

Atteste conforme aux comptes audités par le CAS 14/12/2015

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Activité principale de l'entreprise : SOCIETE HOLDING

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à STE MAXIME
Le 15/05/2015

Barbara GIGON
Chef de Mission

Marc CAILLIEUX
Expert Comptable

B.A.A.
3 Travers.des Lauriers Roses
Résidence Le Trident
83120 STE MAXIME
04 94 96 41 12

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

80 Avenue des Chênes

06800 CAGNES SUR MER

COMPTES ANNUELS du 01/01/2014 au 31/12/2014

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail compte de résultat*

DOSSIER FISCAL

- *Liasse 2065*
- *Liasse 2067*
- *Liasses 2050 à 2059-G*

DOSSIER DE GESTION

- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Détail soldes intermédiaires de gestion*

B.A.A.

3 Travers.des Lauriers Roses
Résidence Le Trident
83120 STE MAXIME
04 94 96 41 12

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
80 Avenue des Chênes
06800 CAGNES SUR MER

pour l'exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014,

et conformément à nos accords , j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	10 299 403 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	772 526 Euros
- Résultat net comptable,	(4 302 634) Euros

Fait à STE MAXIME
Le 15/05/2015

Barbara GIGON
Chef de Mission

Marc CAILLIEUX
Expert Comptable

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

80 Avenue des Chênes

06800 CAGNES SUR MER

COMPTES ANNUELS

B.A.A.
3 Travers.des Lauriers Roses
Résidence Le Trident
83120 STE MAXIME
04 94 96 41 12

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	616 961	398 903	218 058	483 903	265 845-	54.94-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	26 592	9 609	16 983	23 387	6 404-	27.38-
	Autres immobilisations corporelles	207 324	52 819	154 505	133 184	21 320	16.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	9 536 619	4 000 000	5 536 619	12 294 259	6 757 640-	54.97-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL II	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	7 008 569-	54.18-
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	135 175		135 175		135 175	
	Avances et acomptes versés sur commandes	70 000		70 000	25 500	44 500	174.51
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	33 231		33 231		33 231	
	Autres créances	2 954 447		2 954 447	984 391	1 970 056	200.13
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	233 228		233 228		233 228	
	Disponibilités	936 177		936 177	4 179	931 998	NS
	Charges constatées d'avance (3)	10 981		10 981		10 981	
	TOTAL III	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 609 800)	7 609 800	7 609 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	89 941	89 941		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 139 480	3 219 952	80 472-	2.50-
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 250 000		1 250 000	
	Concours bancaires courants	13 598	81 351	67 753-	83.28-
	Emprunts et dettes financières diverses	2 387 342	37 610	2 349 733	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 781		12 781	
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 361	91 137	59 776-	65.59-
	Dettes fiscales et sociales	67 733	61 216	6 517	10.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1	2 838 268	2 838 267-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 512 816	3 109 581		

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2014 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2013 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	3 000		3 000		3 000	
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	462 542	306 984	769 526	703 582	65 945	9.37
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	465 542	306 984	772 526	703 582	68 945	9.80
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			130 416	9 620	120 796	NS
Autres produits				32	32-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			902 943	713 234	189 709	26.60
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises			137 175		137 175	
Variation de stock (marchandises)			135 175-		135 175-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			604 635	441 196	163 439	37.04
Impôts, taxes et versements assimilés			5 569	1 059	4 510	426.02
Salaires et traitements			142 389	212 736	70 347-	33.07-
Charges sociales			92 965	93 582	618-	0.66-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			365 042	86 687	278 355	321.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 112 400	835 260	277 341	45.18
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			[illegible]	[illegible]	187 632-	153.76
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	69 170	56 589	12 581	22.23
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	128	318	190-	59.86-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 240	3 838	598-	15.57-
TOTAL V	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 000 000		4 000 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	63 586	10 323	53 264	515.99
Différences négatives de change	2 325	2 730	405-	14.82-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 203	6 138	4 936-	80.41-
TOTAL VI	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 839 394		2 839 394	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 837 793		2 837 793	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
80 Avenue des Chênes

06800 CAGNES SUR MER

ANNEXE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

B.A.A.
3 Travers.des Lauriers Roses
Résidence Le Trident
83120 STE MAXIME
04 94 96 41 12

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Composition du capital social x
Autres immobilisations incorporelles x
Evaluation des immobilisations corporelles x
Titres immobilisés x
Produits à recevoir x
Détail des produits à recevoir x
Charges à payer x
Détail des charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x
Détail des charges constatées d'avance x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 299 403.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 772 526.40 Euros et dégageant un déficit de 4 302 633.66- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	550 903		66 058
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	25 340		1 252
Installations générales agencements aménagements divers	118 472		46 097
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 570		5 712
TOTAL	190 381		53 062
Autres participations	12 294 259		75 147
TOTAL	12 294 259		75 147
TOTAL GENERAL	13 035 543		194 267

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			616 961	616 961
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			26 592	26 592
Installations générales agencements aménagements divers			164 569	164 569
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 528	42 754	42 754
TOTAL		9 528	233 915	233 915
Autres participations		2 832 787	9 536 619	9 536 619
TOTAL		2 832 787	9 536 619	9 536 619
TOTAL GENERAL		2 842 315	10 387 495	10 387 495

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	67 000	331 903		398 903
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 953	7 656		9 609
Installations générales agencements aménagements divers	13 378	15 766		29 144
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 479	9 718	4 522	23 675
TOTAL	33 810	33 140	4 522	62 428
TOTAL GENERAL	100 810	365 042	4 522	461 331

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	331 903				
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 656				
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 766				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 718				
TOTAL	33 140				
TOTAL GENERAL	365 042				

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		4 000 000			4 000 000
TOTAL		4 000 000			4 000 000
TOTAL GENERAL		4 000 000			4 000 000
Dont dotations et reprises financières		4 000 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	33 231	33 231	
Personnel et comptes rattachés	15	15	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 475	33 475	
Groupe et associés	2 880 957	2 880 957	
Débiteurs divers	40 000	40 000	
Charges constatées d'avance	10 981	10 981	
TOTAL	2 998 659	2 998 659	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	13 598	13 598		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 250 000		1 000 000	250 000
Fournisseurs et comptes rattachés	31 361	31 361		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 434	37 434		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 032	30 032		
Autres impôts taxes et assimilés	267	267		
Groupe et associés	2 387 342	2 387 342		
Autres dettes	1	1		
TOTAL	3 750 035	2 500 035	1 000 000	250 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 250 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 899			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	76 098			76 098

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	30 675
Total	30 675

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
FAE REFACTURATION A HTS 2EME SEMESTRE 2014	30 675
Total	30 675

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 598
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 760
Dettes fiscales et sociales	13 450
Total	48 808

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
INTERETS / EMPRUNTS	12 781
FRAIS BANCAIRE	817
FNP HONORAIRES COMPTABLES	2 400
FNP TICKETS RESTAURANTS	4 310
FNP HONORAIRES DIVERS	15 050
PROVISION CHARGES / ART. 82	9 240
PROVISION CHARGES / ART. 83	2 020
FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE	947
TAXE APPRENTISSAGE	976
CVAE	267
Total	48 808

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 981
Total	10 981

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des charges constatées d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	177		
PUBLICITE	5		
HONORAIRES DIVERS	10 109		
ASSURANCE PRET	690		
Total	10 981		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	67 114	72 538
Dont entreprises liées	29 114	67 007

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- HIGHLANDS TECHNOLOGIES	398 130		75.00					22 686 678		
- HIGHLANDS	1 000		75.00							
- HIGHLANDS TECHNOLOGIES SOLUTION	1 000		75.00					2 718 693		
- DOREMI SERVICES EUROPE	1 000		75.00							
- ART DESIGN IMAGE & SON	45 000		66.66					251 250		
- ACTIVE SOLUTIONS	12 500		75.00							
- MAC 3 COMMUNICATION	478 560		75.26					93 845		
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- BBRIGHT	58 000		24.14					292 685		
- 7TH DEGREE CONSULTING	12 500		34.00					190 000		
- DIGITAL MEDIA SOLUTIONS	168 110		16.00					1 172 000		
- CINEXPERT	60 000		30.00					123 000		
- CINEACTIVE SOLUTIONS CORP	78 784		37.50							
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- françaises	83 312		3.00					20 000		
- Participations non reprises en A										

Dossier N° 043780 en Euros.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		7 609 800	7 609 800	7 609 800	7 609 800
Nbre des actions ordinaires existantes		76 098	76 098	76 098	76 098
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			88 320	703 582	772 526
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		1 800 784	1 823 232	6 215	62 409
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		1 798 813	1 811 080	80 472-	4 302 634-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		23.66	23.96	0.08	0.82
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		23.64	23.80	1.06-	56.54-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					1
Montant de la masse salariale de l'exercice				212 736	142 389
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				93 582	92 965

B.A.A.

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

80 Avenue des Chênes

06800 CAGNES SUR MER

DOSSIER FISCAL

B.A.A.
3 Travers.des Lauriers Roses
Résidence Le Trident
83120 STE MAXIME
04 94 96 41 12

Dossier N° 043780 en Euros.

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté - Egalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2065-SD
2015

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012014	et clos le	31122014	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
S.A.S ABLE TECHNOLOGIES 80 Avenue des Chênes 06800 CAGNES SUR MER	
SIRET 5 2 9 2 0 9 3 1 4 0 0 0 1 0	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	SOCIETE HOLDING	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 15%		Déficit	279 657

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétivité	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers côtées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable	Nom et adresse du conseil
B.A.A. 3 Travers.des Lauriers Roses Résidence Le Trident 83120 STE MAXIME ***Tél:*** 04 94 96 41 12	***Tél:***
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné	**Identité du déclarant**
N° d'agrément du CGA	Date: 15/05/2015 Lieu CAGNES SUR MER Qualité et nom du signataire: Président ZUCCHETTA PATRICK Signature
Tél:	

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2015

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Montant des sommes versées :					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
1	2	3	4	5	6	7	8

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

AGREMENT DGFIP C5115.12005

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2015)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ~~2014~~ ou exercice

Désignation de l'entreprise S.A.S ABLE TECHNOLOGIES du 01012014

Adresse ~~80 Avenue des Chênes 06800 CAGNES SUR MER~~ au 31122014

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	ZUCCHETTA PATRICK PRESIDENT	80 AVENUE DES CHENES L ORANGERAIE 06800 CAGNES SUR MER
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux véhicules et autres biens (v. notice ❼) 7	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽) 8	TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1	132 000		11 544		143 544	58 779	256		202 579
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	132 000		11 544		143 544	58 779	256		202 579

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10 621
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	17 811
Total	28 432

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶):

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice 2014 (total col.9 + total col.10) ⓫	231 011	- de l'exercice 2014 ⓫	(281 257
- de l'exercice précédent ⓫		- de l'exercice précédent ⓫	

Nom et qualité du signataire ZUCCHETTA PATRICK Président

A CAGNES SUR MER le 15/05/2015

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2015

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 80 Avenue des Chênes 06800 CAGNES SUR MER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 52920931400010 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122014 Net 3	N-1 31122013 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	616 961	AG 398 903	218 058	483 903
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	26 592	AS 9 609	16 983	23 387
	Autres immobilisations corporelles	AT	207 324	AU 52 819	154 505	133 184
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	9 536 619	CV 4 000 000	5 536 619	12 294 259
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	10 387 495	BK 4 461 331	5 926 164	12 934 733
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	135 175	BU	135 175	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	70 000	BW	70 000	25 500
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	33 231	BY	33 231	
	Autres créances (3)	BZ	2 954 447	CA	2 954 447	984 391
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	233 228	CE	233 228	
	Disponibilités	CF	936 177	CG	936 177	4 179
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 981	CI	10 981	
	TOTAL (III)	CJ	4 373 239	CK	4 373 239	1 014 069
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 760 734	1A 4 461 331	10 299 403	13 948 802

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 043780 en Euros.

B.A.A.

QUADRATUS Informatique

DGFiP N° 2051 2015

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A - du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....7....609....800.....)	DA	7 609 800	7 609 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	89 941	89 941
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	3 139 480	3 219 952
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 302 634)	(80 472)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 536 587	10 839 221
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 263 598	81 351
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 387 342	37 610
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	12 781	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 361	91 137
	Dettes fiscales et sociales	DY	67 733	61 216
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1	2 838 268
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 762 816	3 109 581
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 299 403	13 948 802

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 512 816	3 109 581
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		80 946

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2015

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 000	FB		FC	3 000	
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	462 542	FH	306 984	FI	769 526	703 582
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	465 542	FK	306 984	FL	772 526	703 582
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	130 416	9 620
	Autres produits (1) (11)					FQ		32
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	902 943	713 234
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	137 175	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(135 175)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	604 635	441 196
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 569	1 059
	Salaires et traitements*					FY	142 389	212 736
	Charges sociales (10)					FZ	92 965	93 582
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	365 042	86 687
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	0	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 212 600	835 260
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(309 658)	(122 025)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	69 170	56 589
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	128	318
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	3 240	3 838
	Total des produits financiers (V)					GP	72 538	60 744
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	4 000 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	63 586	10 323
	Différences négatives de change					GS	2 325	2 730
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	1 203	6 138
	Total des charges financières (VI)					GU	4 067 114	19 191
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 994 577)	41 553
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(4 304 234)	(80 472)

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 043780 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2015

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 839 394	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 839 394	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 837 793	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 837 793	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 601	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 814 874	773 978
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 117 507	854 450
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(4 302 634)	(80 472)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	130 416	9 620
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
VALEUR NETTE DES ELEMENTS D ACTIFS CEDES	2 837 793	
PRODUIT DE CESSION DES ELEMENTS D ACTIFS		2 839 394

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Dossier N° 043780 en Euros.

B.A.A.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2015

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	550 903	KE	KF 66 058
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)	KS	25 340	KT	KU 1 252
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	118 472	KW	KX 46 097
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	46 570	LC	LD 5 712
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	190 381	LO	LP 53 062
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U	12 294 259	8V	8W 75 147
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U	1V
	TOTAL IV	LQ	12 294 259	LR	LS 75 147
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	13 035 543	ØH	ØJ 194 267

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 616 961	1X 616 961
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 26 592	ML 26 592
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 164 569	MO 164 569
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	9 528	MS	MT 42 754	MU 42 754
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY	9 528	NG	NH 233 915	NI 233 915
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ	2 832 787	ØX	ØY 9 536 619	ØZ 9 536 619
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F	2G
	TOTAL IV	I3	2 832 787	NJ	NK 9 536 619	2H 9 536 619
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	2 842 315	ØK	ØL 10 387 495	ØM 10 387 495

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 043780 en Euros.

B.A.A.

QUADRATUS Informatique

(6) **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	67 000	PF	331 903	PG		PH	398 903
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 953	QA	7 656	QB		QC	9 609
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	13 378	QE	15 766	QF		QG	29 144
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	18 479	QM	9 718	QN	4 522	QO	23 675
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	33 810	QV	33 140	QW	4 522	QX	62 428
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	100 810	ØP	365 042	ØQ	4 522	ØR	461 331

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 043780 en Euros.

B.A.A.

QUADRATUS Informatique

DGFiP N° 2056 2015

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V	4 000 000	9W		9X	4 000 000
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY	4 000 000	TZ		UA	4 000 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)		7C		UB	4 000 000	UC		UD	4 000 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG	4 000 000	UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2015

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	33 231		33 231		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	15		15		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	33 475		33 475		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	2 880 957		2 880 957		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	40 000		40 000		
	Charges constatées d'avance	VS	10 981		10 981		
	TOTAUX	VT	2 998 659	VU	2 998 659	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	13 598	13 598		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	1 250 000		1 000 000	250 000
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	31 361	31 361		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 434	37 434		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	30 032	30 032		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	267	267		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	2 387 342	2 387 342		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1	1		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 750 035	VZ 2 500 035	1 000 000	250 000
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 250 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	3 899
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31122014

I. RÉINTEGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB	
		de son conjoint		moins part déductible *			à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art, 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées au taux de 0 %						ZN	4 000 000
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR	22 977
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
							TOTAL I	WR	4 022 977

II. DÉDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	4 302 634
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *							WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
		- imposées aux taux de 0 %						WH	
		- imposées aux taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A					XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodéciès)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		XG	
								TOTAL II		XH	4 302 634

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)			XJ 279 657
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO 279 657

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 043780 en Euros.

B.A.A.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2015

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	87 965
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	87 965
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	279 657
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	367 622

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Infomatique

DGFiP N° 2058-C 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	3 219 952
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(80 472)
Prélèvements sur les réserves	OE	
TOTAL I	OF	3 139 480

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	3 139 480
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	3 139 480

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — *EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT*

DÉTAIL DES POSTES

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	1 283	2 399
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	8 155	7 863
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	468 956	376 342
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	126 240	54 591
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	604 635	441 196
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	906	674
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	4 663	385
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	5 569	1 059
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	113 370	114 391
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	93 660	49 940
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*	ØB	143 544	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):	YP	1	
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	2.79 %	2.79 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH — N° SIRET de la société mère du groupe JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2015

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1	PIANO KAMAI GM12	8 000		3 087		4 913
	2	SOUSCRIPTION K DO	750				750
	3	SOUSCRIPTION K HI	750				750
	4	I HONE 4S BLACK 6	760		667		93
	5	Acqusition titres	2 831 287				2 831 287
	6	IPHONE4S	768		768		
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme (9)	Long terme (10) — 19 %	Long terme (10) — 15 % ou 16 %	Long terme (10) — 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1	8 000	3 087	3 087				
	2	28	(723)	(723)				
	3	79	(671)	(671)				
	4		(93)	(93)				
	5	2 831 287						
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					(4 000 000)	
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))		1 601				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))					(4 000 000)	
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 043780 en Euros.

B.A.A.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2015

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES — Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2015

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16% ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N	4 000 000					4 000 000
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2015

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

DE COMMERCE
2 6 DEC. 2017
D'ANTIBES

ABLE TECHNOLOGIES SAS
Société par action simplifiée au capital de 7 609 800 €
Siège social : 80 Avenue des Chênes 06800 CAGNES SUR MER
529 209 314 00010 RCS ANTIBES

Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique du 14 décembre 2015

L'an deux mille quinze

et le quatorze décembre

Monsieur Patrick Zucchetta, agissant en qualité d'Associé Unique de la société ABLE TECHNOLOGIES (la « **Société** »), a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport et des explications du Président et après avoir entendu lecture du rapport ad hoc du commissaire aux comptes relatif au délai de présentation des comptes annuels à l'assemblée générale des associés, s'estime suffisamment informée et renonce expressément à se prévaloir de toutes dispositions relatives au délai d'approbation des comptes annuels par l'Associé Unique, et notamment de l'article L. 227-9, alinéa 2 du code de commerce.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux Comptes certifiant les comptes sociaux, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître une perte de (4.302.634) euros incluant une dépréciation de titres pour 4.000.000 euros.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte du fait que la Société n'a supporté au cours de l'exercice aucune dépense et charge visées à l'article 39-4 dudit code.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice, soit (4.302.634) euros par imputation en totalité sur le poste « Report à nouveau » qui se trouvera ainsi porté à (1.163.154) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 6.536.587 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique constate que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	**Revenus éligibles à l'abattement**	**Revenus non éligibles à l'abattement**
2012/2011	300.000 euros	0 euro
2012	0 euro	0 euro
2013	0 euro	0 euro

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce, prend acte des conventions conclues pendant l'exercice écoulé entre la Société et le Président et qui sont portées au registre des décisions.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

L'Associé Unique
Patrick Zoschetta

STB AUDIT
Commissariat aux Comptes

50, rue de Monceau - 75008 Paris
Tél. : +33 1 53 76 07 33

ABLE TECHNOLOGIES

80, Avenue des Chênes
06800 CAGNES SUR MER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

STB AUDIT
Commissariat aux Comptes

50, rue de Monceau - 75008 Paris
Tél. : +33 1 53 76 07 33

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

A l'associé unique,

En exécution de notre mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SASU ABLE TECHNOLOGIES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 11 décembre 2015

Jean-Charles VIALA
Commissaire aux comptes

Sophie LAUTREC
Commissaire aux comptes

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

80 Avenue des Chênes

06800 CAGNES SUR MER

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

COMPTES ANNUELS

B.A.A.
3 Travers des Lauriers Roses
Résidence Le Trident
83120 STE MAXIME
04 94 96 41 12

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	616 961	398 903	218 058	483 903	265 845-	54.94-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes		Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	26 592	9 609	16 983	23 387	6 404-	27.38-
	Autres immobilisations corporelles	207 324	52 819	154 505	133 184	21 320	16.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	9 536 619	4 000 000	5 536 619	12 294 259	6 757 640-	54.97-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL II	10 387 495	4 461 331	5 926 164	12 934 733	7 008 569-	54.18-
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	135 175		135 175		135 175	
	Avances et acomptes versés sur commandes	70 000		70 000	25 500	44 500	174.51
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	33 231		33 231		33 231	
	Autres créances	2 954 447		2 954 447	984 391	1 970 056	200.13
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	233 228		233 228		233 228	
	Disponibilités	936 177		936 177	4 179	931 998	NS
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	10 981		10 981		10 981	
	TOTAL III	4 373 239		4 373 239	1 014 069	3 359 170	331.26
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 760 734	4 461 331	10 299 403	13 948 802	3 649 399-	26.16-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 609 800)	7 609 800	7 609 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	89 941	89 941		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées — Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 139 480	3 219 952	80 472-	2.50-
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 302 634-	80 472-	4 222 162-	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	6 536 587	10 839 221	4 302 634-	39.70-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 250 000		1 250 000	
	Concours bancaires courants	13 598	81 351	67 753-	83.28-
	Emprunts et dettes financières diverses	2 387 342	37 610	2 349 733	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 781		12 781	
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 361	91 137	59 776-	65.59-
	Dettes fiscales et sociales	67 733	61 216	6 517	10.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1	2 838 268	2 838 267-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	3 762 816	3 109 581	653 235	21.01
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	10 299 403	13 948 802	3 649 399-	26.16-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 512 816	3 109 581		

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2013 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	3 000		3 000		3 000	
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	462 542	306 984	769 526	703 582	65 945	9.37
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	465 542	306 984	772 526	703 582	68 945	9.80
Production stockée			Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel			
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			130 416	9 620	120 796	NS
Autres produits				32	32-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			902 943	713 234	189 709	26.60
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises			137 175		137 175	
Variation de stock (marchandises)			135 175-		135 175-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			604 635	441 196	163 439	37.04
Impôts, taxes et versements assimilés			5 569	1 059	4 510	426.02
Salaires et traitements			142 389	212 736	70 347-	33.07-
Charges sociales			92 965	93 582	618-	0.66-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			365 042	86 687	278 355	321.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 212 600	835 260	377 341	45.18
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			309 658-	122 025-	187 632-	153.76-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	69 170	56 589	12 581	22.23
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	128	318	190-	59.86-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 240	3 838	598-	15.57-
TOTAL V	72 538	60 744	11 793	19.41
CHARGES FINANCIERES				
Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 000 000		4 000 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	63 586	10 323	53 264	515.99
Différences négatives de change	2 325	2 730	405-	14.82-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 203	6 138	4 936-	80.41-
TOTAL VI	4 067 114	19 191	4 047 923	NS
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 994 577-	41 553	4 036 130-	NS
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	4 304 234-	80 472-	4 223 762-	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 839 394		2 839 394	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	2 839 394		2 839 394	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 837 793		2 837 793	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	2 837 793		2 837 793	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 601		1 601	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	3 814 874	773 978	3 040 895	392.89
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 117 507	854 450	7 263 057	850.03
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	4 302 634-	80 472-	4 222 162-	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
80 Avenue des Chênes

06800 CAGNES SUR MER

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

ANNEXE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

B.A.A.
3 Travers des Lauriers Roses
Résidence Le Trident
83120 STE MAXIME
04 94 96 41 12

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

	Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel	
Etat des immobilisations		X
Etat des amortissements		X
Etat des provisions		X
Etat des échéances des créances et des dettes		X
Composition du capital social		X
Autres immobilisations incorporelles		X
Evaluation des immobilisations corporelles		X
Titres immobilisés		X
Produits à recevoir		X
Détail des produits à recevoir		X
Charges à payer		X
Détail des charges à payer		X
Charges et produits constatés d'avance		X
Détail des charges constatées d'avance		X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 299 403.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 772 526.40 Euros et dégageant un déficit de 4 302 633.66- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

(16) **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFiP N° 2059-E 2015

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S ABLE TECHNOLOGIES — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012014 et clos le : 31122014 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	3 000
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	769 526
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	772 526

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	137 175
Variation de stock (marchandises)	OO	(135 175)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	596 479
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	7 200
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	0
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	605 680

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	166 847

IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	166 847

Si vous êtes assujettis à la CVAEet un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	772 526
Période de référence	GY	01/01/2014	GZ	31/12/2014
Date de cessation			HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122014 N° SIRET 52920931400010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

ADRESSE (voie) 80 Avenue des Chênes

CODE POSTAL 06800 VILLE CAGNES SUR MER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	76 098

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique ZUCCHETTA | Prénom(s) PATRICK

Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 76 098

Naissance : Date 141258 | N° Département 06 | Commune ANTIBES | Pays

Adresse : N° 80 | Voie AVENUE DES CHENES

Code postal 06800 | Commune CAGNES SUR MER | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/2 (1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122014 N° SIRET 52920931400010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

ADRESSE (voie) 80 Avenue des Chênes

CODE POSTAL 06800 VILLE CAGNES SUR MER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 13

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique SAS Dénomination MAC 3 COMMUNICATION
N° SIREN (si société établie en France) 504543380 % de détention 75.26
Adresse : N° 3 Voie RUE VAILLANT
Code postal 21000 Commune DIJON Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination ACTIVE SOLUTIONS
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 75.00
Adresse : N° 3A Voie RUE GUILLAUME KROLL
Code postal L1882 Commune LUXEMBOURG Pays LUXEMBOURG

Forme juridique SAS Dénomination DOREMI SERVICES EUROPE
N° SIREN (si société établie en France) 789721156 % de détention 75.00
Adresse : N° 1900 Voie ROUTE DES CRETES
Code postal 06560 Commune VALBONNE Pays

Forme juridique SAS Dénomination HIGHLANDS TECHNOLOGIES SOLUTIONS
N° SIREN (si société établie en France) 789721115 % de détention 75.00
Adresse : N° 1900 Voie ROUTE DES CRETES
Code postal 06560 Commune VALBONNE Pays

Forme juridique SAS Dénomination HIGHLANDS
N° SIREN (si société établie en France) 789720216 % de détention 75.00
Adresse : N° 1900 Voie Route des Crêtes
Code postal 06560 Commune VALBONNE Pays

Forme juridique SAS Dénomination HIGHLANDS TECHNOLOGIES
N° SIREN (si société établie en France) 439922741 % de détention 75.00
Adresse : N° 1900 Voie Route des Cretes
Code postal 06560 Commune VALBONNE Pays

Forme juridique SARL Dénomination ART DESIGN IMAGE & SON INTERNATIONAL
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 66.66
Adresse : N° 13 Voie rue de le turbie
Code postal 98000 Commune MONACO Pays PRINCIPAUTE DE M

Forme juridique STE Dénomination CINEACTIVE SOLUTIONS CORP
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 37.50
Adresse : N° 304 Voie EAST ALAMEDA
Code postal 99999 Commune 91502 BURBANK Pays ETATS UNIS D AME

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/2 (1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122014

N° SIRET 52920931400010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S ABLE TECHNOLOGIES

ADRESSE (voie) 80 Avenue des Chênes

CODE POSTAL 06800 VILLE CAGNES SUR MER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 13

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination: 7TH DEGREE CONSULTING
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention: 34.00
Adresse : N° 3A Voie RUE GUILLAUME KROLL
Code postal | Commune LUXEMBOURG Pays LUXEMBOURG

Forme juridique SA | Dénomination: CINEXPERT
N° SIREN (si société établie en France) 201322229 | % de détention: 30.00
Adresse : N° 19 Voie Bastnischerstroos
Code postal 9638 | Commune Pommerloch Pays Luxembourg

Forme juridique SAS | Dénomination: BBRIGHT
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention: 24.14
Adresse : N° 80 Voie AVENUE DES BUTTES
Code postal 35700 | Commune RENNES Pays

Forme juridique SA | Dénomination: DIGITAL MEDIA SOLUTIONS
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention: 16.00
Adresse : N° 45 Voie GRANDE ALLEE
Code postal 77186 | Commune NOISIEL Pays FRANCE

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal | Commune Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal | Commune Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal | Commune Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal | Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	550 903		66 058
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	25 340		1 252
Installations générales agencements aménagements divers	118 472		46 097
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 570		5 712
TOTAL	190 381		53 062
Autres participations	12 294 259		75 147
TOTAL	12 294 259		75 147
TOTAL GENERAL	13 035 543		194 267

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	Comptes ayant fait l'objet		616 961	616 961
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	de notre rapport annuel		26 592	26 592
Installations générales agencements aménagements divers			164 569	164 569
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 528	42 754	42 754
TOTAL		9 528	233 915	233 915
Autres participations		2 832 787	9 536 619	9 536 619
TOTAL		2 832 787	9 536 619	9 536 619
TOTAL GENERAL		2 842 315	10 387 495	10 387 495

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	67 000	331 903		398 903
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 953	7 656		9 609
Installations générales agencements aménagements divers	13 378	15 766		29 144
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 479	9 718	4 522	23 675
TOTAL	33 810	33 140	4 522	62 428
TOTAL GENERAL	100 810	365 042	4 522	461 331

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	331 903				
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 656				
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 766				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 718				
TOTAL	33 140				
TOTAL GENERAL	365 042				

S.A.S ABLE TECHNOLOGIES
06800 CAGNES SUR MER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		4 000 000			4 000 000
TOTAL		4 000 000			4 000 000
TOTAL GENERAL		4 000 000			4 000 000
Dont dotations et reprises financières		4 000 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel	33 231	33 231	
Personnel et comptes rattachés		15	15	
Taxe sur la valeur ajoutée		33 475	33 475	
Groupe et associés		2 880 957	2 880 957	
Débiteurs divers		40 000	40 000	
Charges constatées d'avance		10 981	10 981	
TOTAL		2 998 659	2 998 659	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	13 598	13 598		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 250 000		1 000 000	250 000
Fournisseurs et comptes rattachés	31 361	31 361		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 434	37 434		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 032	30 032		
Autres impôts taxes et assimilés	267	267		
Groupe et associés	2 387 342	2 387 342		
Autres dettes	1	1		
TOTAL	3 750 035	2 500 035	1 000 000	250 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 250 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 899			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	76 098			76 098

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	30 675
Total	30 675

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
FAE REFACTURATION A HTS 2EME SEMESTRE 2014	30 675
Total	30 675

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 598
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 760
Dettes fiscales et sociales	13 450
Total	48 808

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

		Montant
INTERETS / EMPRUNTS	Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel	12 781
FRAIS BANCAIRE		817
FNP HONORAIRES COMPTABLES		2 400
FNP TICKETS RESTAURANTS		4 310
FNP HONORAIRES DIVERS		15 050
PROVISION CHARGES / ART. 82		9 240
PROVISION CHARGES / ART. 83		2 020
FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE		947
TAXE APPRENTISSAGE		976
CVAE		267
Total		48 808

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 981
Total	10 981

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des charges constatées d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

		Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel	177		
PUBLICITE		5		
HONORAIRES DIVERS		10 109		
ASSURANCE PRET		690		
Total		10 981		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	67 114	72 538
Dont entreprises liées	29 114	67 007

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- HIGHLANDS TECHNOLOGIES	398 130		75.00					22 686 678		
- HIGHLANDS	1 000		75.00							
- HIGHLANDS TECHNOLOGIES SOLUTION	1 000		75.00					2 718 693		
- DOREMI SERVICES EUROPE	1 000		75.00							
- ART DESIGN IMAGE & SON	45 000		66.66					251 250		
- ACTIVE SOLUTIONS	12 500		75.00							
- MAC 3 COMMUNICATION	478 560		75.26					93 845		
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- BBRIGHT	58 000		24.14					292 685		
- 7TH DEGREE CONSULTING	12 500		34.00					190 000		
- DIGITAL MEDIA SOLUTIONS	168 110		16.00					1 172 000		
- CINEXPERT	60 000		30.00					123 000		
- CINEACTIVE SOLUTIONS CORP	78 784		37.50							
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- françaises	83 312		3.00					20 000		
- Participations non reprises en A										

STB AUDIT
Commissariat aux Comptes

50, rue de Monceau - 75008 Paris
Tél. : +33 1 53 76 07 33

ABLE TECHNOLOGIES

80, Avenue des Chênes
06800 CAGNES SUR MER

RAPPORT AD'HOC DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

STB AUDIT
Commissariat aux Comptes

50, rue de Monceau - 75008 Paris
Tél. : +33 1 53 76 07 33

RAPPORT AD'HOC DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

A l'associé unique,

Dans le cadre de nos diligences, nous portons à la connaissance de l'associé que contrairement aux dispositions légales, l'approbation des comptes annuels clos au 31/12/2014 n'a pas été faite dans les 6 mois de la date de clôture.

Paris, le 11 décembre 2015

Jean-Charles VIALA
Commissaire aux comptes

Sophie LAUTREC
Commissaire aux comptes